

Ecrit par le 7 juillet 2026

(Vidéo) Empêcher les macro-déchets d'atteindre les rivières et les mers



[Tecnoconverting engineering](#), notamment installé à Châteaurenard, développe un système pour empêcher les macro-déchets solides de terminer leur course dans nos rivières et nos mers. Un dispositif d'autant plus urgent pour la préserve des eaux que l'expédition de la fondation [Tara Océan 'Micro-plastiques 2019'](#), notamment réalisée dans le Rhône, a montré que 100% des fleuves sont pollués par les plastiques.

La [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#), concessionnaire unique du Rhône et [l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) ont lancé le 1er avril dernier, '[Plastic-Rhône](#)' la première étude mondiale sur les mécanismes de pollution par le plastique dans un fleuve. La majorité des plastiques retrouvés est déjà sous forme de micro-plastiques impossibles à collecter, véritables 'éponges à polluants' avec un effet délétère sur la faune des grands fleuves et des océans. L'adoption d'actions concrètes en faveur de l'environnement demeure au cœur des préoccupations. Une étude publiée dans la revue Science montre qu'en suivant la trajectoire actuelle, le déversement des déchets plastiques dans les océans devrait atteindre 29 millions de tonnes en 2040, soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Filet de captage Tecno-Grabber : mode d'emploi

Le système proposé par Tecnoconverting Engineering est un système simple et peu coûteux, qui s'installe dans des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales, sur les bassins d'eaux pluviaux ou sur tous déversoirs (même naturels). Il s'agit d'un filet tubulaire à mailles, intégré aux collecteurs, facile à installer. Le principe est simple : retenir les déchets solides pour les empêcher d'atteindre les cours d'eau ou la mer. Cette solution illustre l'engagement environnemental de TecnoConverting Engineering, société dont la maison mère est en Espagne avec une agence locale sur Avignon, asseyant sa présence sur le marché français.

3 à 5 tonnes de déchets

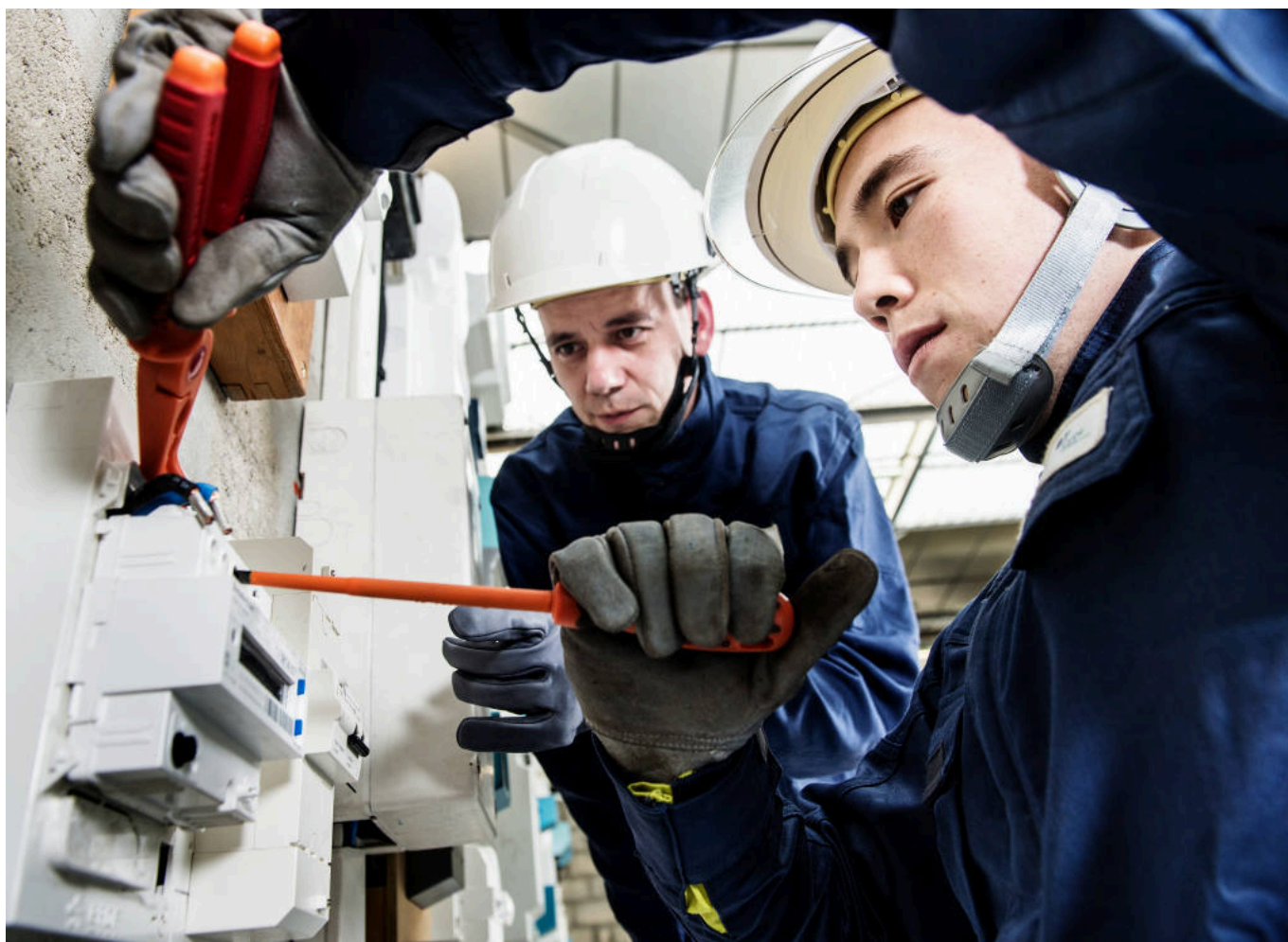
Tecno-Grabber est un système déjà testé dans certaines villes avec des résultats positifs. « Les premiers résultats sur nos équipements mis en place permettent d'observer qu'à chaque point où ce système est installé, il est retenu entre 3 et 5 tonnes par an de plastiques et autres macro-déchets », précise un des membres de l'équipe. Les communes disposant d'un réseau pluvial (indépendant ou unitaire) ou même de bassin d'orage peuvent envisager ce produit comme une solution à la collecte des macro-déchets. L'eau est amenée à travers le filet de sécurité évitant ainsi de possibles débordements et une contamination du milieu récepteur.

« Si, dans une ville de taille moyenne, il y avait entre 150 et 200 points sur le réseau d'égouts pouvant être équipés de ce système, les volumes de macro-déchets ainsi captés seraient compris entre 500 et 1000 tonnes par an et par commune. Les filets sont faciles à installer avec un prix abordable par rapport à d'autres systèmes alternatifs qui ont jusqu'à présent été moins efficaces. De plus, une stratégie de réutilisation du filet est possible. »

Tecno-Grabber est fabriqué avec une matière plastique résistante, une maille tressée, sous la forme d'un tube de 2 mètres de long, capable de supporter une grande quantité de matière sans se casser. Le système peut généralement être installé en quelques heures et est opérationnel pour fonctionner dès le premier épisode pluvieux. L'installation est dimensionnée pour qu'elle parvienne à retenir le plus grand volume de solides sans provoquer de bouchons dans le réseau concerné.

Forum emploi Enedis : 20 offres à pourvoir dans le Vaucluse

Ecrit par le 7 juillet 2026



Enedis organise le premier forum de l'emploi 100% digital, les 5 et 6 mai prochains. Dans le Vaucluse, le groupe propose 8 CDI (Contrat à durée indéterminée), 1 CDD sénior (Contrat à durée déterminée) ainsi que 11 contrats d'alternance. Ces recrutements s'inscrivent dans un plan régional incluant 96 offres à pourvoir dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enedis cherche principalement à recruter sur les métiers de : technicien d'intervention polyvalent H/F, technicien poste source H/F, chargé de projets H/F, programmeur CPA (cellule de pilotage des activités) H/F, ingénieur en électrotechnique H/F, numérique H/F. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 6 mai sur <https://eforum-enedis.mon-salon-virtuel.fr/>.

Sur les stands, les candidats pourront ainsi rencontrer virtuellement des salariés d'Enedis, échanger avec eux sur leur métier, les formations à considérer, mais également leur quotidien. Chacun pourra naviguer sur la plateforme et consulter des fiches métiers, des témoignages de salariés, mais également des offres d'emploi et leur localisation géographique sur l'un des 96 dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Enedis propose ainsi de découvrir la diversité des métiers et des profils au cœur des enjeux de transition écologique dans les territoires. L'objectif est de répondre aux impératifs de développement du réseau public de distribution d'électricité, d'intégration des nouveaux usages électriques dans le quotidien des Français et plus globalement de décarbonation de l'économie. Parmi les intervenants : [Olivier Duhagon](#), directeur des ressources humaines d'Enedis, [Karine Revcolevschi](#), directrice régionale Ile-de-France Ouest, [Patrick Lyonnet](#), directeur régional Sillon-Rhodanien, [Pascal Dassonville](#), directeur régional Côte d'Azur.

Le groupe Enedis fédère 38 000 salariés, intervenant dans plus de 100 métiers. Dans une perspective de réduction de l'empreinte carbone, plusieurs dispositifs ont vu le jour comme les drones assurant la maintenance du réseau, ou [l'expérimentation d'un vélo triporteur](#) à assistance électrique utilisé par les techniciens dans leurs déplacements.

L.M.

Quels pays consomment le plus de pesticides en Europe ?

Ecrit par le 7 juillet 2026

Si l'on regarde la consommation de pesticides ramenée à la surface cultivée, la France se situe au dessus de la moyenne européenne mais ne fait toutefois pas partie du trio de tête des plus gros utilisateurs. Selon la [FAO](#), l'agriculture française consommait 4,3 kilogrammes de pesticides par hectare de terres cultivées en 2018 (contre 3,1 kg pour l'UE). Comme le montre notre carte, les chiffres varient de plus de 8 kilogrammes par hectare aux Pays-Bas, à Chypre et en Belgique, à moins d'un kilogramme par hectare en Scandinavie et dans les pays baltes.

La nature et la [quantité des pesticides](#) utilisés sont très variables selon les types de culture et c'est pourquoi on peut observer de grandes différences entre les pays. De petits États ayant développé une agriculture très spécialisée, avec des cultures intensives gourmandes en pesticides, comme la pomme de terre, la betterave ou encore la viticulture, ont ainsi tendance à se retrouver avec les valeurs les plus élevées.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

La Commission européenne valide 117M€ pour la région Paca

Ecrit par le 7 juillet 2026



[Renaud Muselier](#), président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et également président des [Régions de France](#), a négocié les contours du futur partenariat avec la Commission européenne: 117M€ ont été validés pour la [Région Sud](#).

La validation de la stratégie du Plan de relance européen (React-EU) fait de la Région la première de France à pouvoir lancer des appels à projets sur des Fonds européens. 117M€ à consommer d'ici 2023 sont ainsi mis à la disposition des acteurs régionaux pour financer des projets de transition écologique et numérique, le fonds de roulement des PME (Petites et moyennes entreprises) et sa politique de santé.

La réunion de travail, regroupant la Commissaire européenne en charge de la Cohésion et des réformes, Elisa Ferreira, la ministre en charge de la Cohésion des territoires et des collectivités territoriales, [Jacqueline Gourault](#), et le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, [Clément Beaune](#), a déterminé les montants et les critères d'éligibilités sur la programmation 2021-2027.

Le Feder en appui à la recherche

Les conditions d'intervention du [Feder](#) (Fonds européen de développement régional) en faveur des projets de recherche étaient également à l'ordre du jour, évoquant la nécessité de « renouveler le soutien à des projets innovants et structurants pour le territoire régional, comme les projets de production d'hydrogène vert, d'éolien flottant, ou de réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables. »

Ecrit par le 7 juillet 2026

Pour le programme 2014-2020, les Fonds européens gérés par la Région représentaient alors 431M€, dont 126,2M€ dédiés à la recherche et l'innovation ; 43,6M€ aux services numériques ; 84,4M€ à la transition énergétique ; 20,2M€ à l'inclusion sociale et 141,5M€ à l'éducation et la formation.

Mobilité douce et numérisation

Notamment au centre des échanges: l'éligibilité des projets de mobilité durable en zone urbaine, notamment pour atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière de transition énergétique et climatique. « Ces objectifs, fixés par la Commission dans le [Pacte Vert](#), ne pourront se faire sans accompagner les principaux émetteurs de Co2 dans leur transition écologique, déclare Renaud Muselier. Des premiers appels à projets, lancés en mars, pour financer des projets de mobilité douce et le développement du numérique dans les communes seront suivis d'appels au mois de mai en faveur de la numérisation dans les collèges et les lycées et le soutien aux PME régionales. »

14 projets financés en Vaucluse

Dans le cadre du Contrat-Région 2021-2027, la région Paca engage par ailleurs [130M€ pour 14 projets en Vaucluse](#). Parmi ces derniers figurent notamment la mise en œuvre du Grand site de Fontaine de Vaucluse ou la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vaclusien.

Concernant le '[Sommet des Villes et des Régions européennes](#)' ayant lieu début 2022, sa tenue a été confirmée à Marseille. L'événement phare réunira plus de 15 000 élus locaux en provenance de toute l'Europe.

Mobilisation des viticulteurs pour la qualité de l'eau en Luberon

Ecrit par le 7 juillet 2026



De 2016 à 2020, une vingtaine de viticulteurs du Luberon ont mis en place des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) consistant à ne pas utiliser d'herbicides sur leurs parcelles. Cette opération pilote a été menée en partenariat entre le [Parc naturel régional du Luberon](#) et la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), avec le soutien de [l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse](#), l'implication du groupe [Marrenon](#) et [l'AOC Luberon](#).

Au terme de ces cinq années, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse a dressé un bilan de leurs pratiques en questionnant la moitié des viticulteurs concernés. Cette étude a mis en lumière plusieurs constats :

- les agriculteurs ont pu étendre la pratique d'arrêt d'herbicides sur plus de 85 % de leurs surfaces et non pas uniquement sur les surfaces engagées en MAEC ;
- les surfaces sans traitement herbicide ont augmenté de 32 % au cours de ces 5 ans ;
- en parallèle, les agriculteurs ont également doublé les surfaces en herbe de façon permanente ou temporaire ;
- 90 % des exploitations n'ont pas relevé de baisse significative des rendements liée au travail du sol.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Au vu de ce bilan positif, le Parc naturel régional du Luberon et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse souhaitent prolonger cette opération pour 2021-2022, avec le soutien de l'Union européenne ([Feader](#)) et de l'État. Les viticulteurs du Luberon à s'engager sur une nouvelle MAEC pendant 2 ans (s'il n'en ont pas déjà bénéficié) sur la base de :

- mesure VI02 '0 herbicides' : 278,82€ par hectare engagé;
- mesure VI03 'enherbements permanents semés 1 inter-rang sur 2' : 122,39€ par hectare engagé.

Les viticulteurs peuvent faire leur demande directement auprès du Parc du Luberon ou sur [TelePAC](#) pour un engagement de 2 ans. Ces mesures supposent des changements de pratiques en agriculture conventionnelle, et non pas pour les viticulteurs labellisés AB (sauf sortant de l'aide CAB, conversion vers l'agriculture biologique, en 2019 ou 2020).

Pour tout renseignement, contacter : Chambre d'Agriculture de Vaucluse - Viviane Sibé, 04 90 23 65 50 ou 06 29 83 06 16 ; viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr. Ou bien le Parc naturel régional du Luberon - Mathieu Berson ; mathieu.berson@parcduluberon.fr ; 04 90 04 41 93.

Fontaine-de-Vaucluse: avis favorable pour le programme 'Grand Site de France'

Ecrit par le 7 juillet 2026



Le programme d'actions 'Grand site' de Fontaine-de-Vaucluse a reçu un avis favorable en [commission supérieure des sites](#), perspectives et paysages. Le site de [Fontaine-de-Vaucluse](#), désormais membre actif du réseau des '[Grands sites de France](#)', pourra ainsi bénéficier de l'expérience des 43 autres membres du réseau en matière de valorisation de sites d'exception et être accompagné dans sa démarche vers l'obtention du label.

Au cœur d'un écrin naturel

Situé au cœur des Monts de Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse est connu pour le mystère de sa résurgence. La Sorgue y prend sa source et jaillit au pied d'une falaise abrupte de 230 m, au creux de la vallée 'Vallis clausa', qui a donné son nom au département. Le gouffre d'où la rivière s'écoule (630 millions de m³ par an), abrite une eau verte émeraude où des générations de scaphandriers et spéléonautes se sont aventurés. Autour du site, la forêt méditerranéenne, la garrigue et la pierre sèche forment un écrin naturel remarquable tandis que la Sorgue accueille une faune et une flore uniques en France.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Gestion durable des paysages et de la fréquentation

Fréquenté depuis l'antiquité, le site de Fontaine-de-Vaucluse accueille aujourd'hui 800 000 visiteurs par an. L'un des principaux enjeux de la démarche portée par la [Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse](#), est de fédérer les acteurs autour d'un projet fondé sur la préservation des paysages mis en péril par cette très forte fréquentation.

Cela passe par la restauration du site afin de lui redonner un aspect plus naturel, une meilleure organisation des cheminements et de l'accessibilité et la valorisation du patrimoine du village et du territoire environnant. L'objectif, c'est l'obtention du label Grand Site de France, décerné par le ministère en charge de l'Environnement qui reconnaît la qualité et la gestion du site, la réhabilitation et la préservation du paysage.

La communauté de communes en chiffres :

- 5 communes réparties en 2 intercommunalités;
- un territoire de projet de 8000ha;
- 24 000 habitants;
- 800 000 de visiteurs par an.

Plus d'informations sur les démarches et les actions en cours en [cliquant ICI](#).

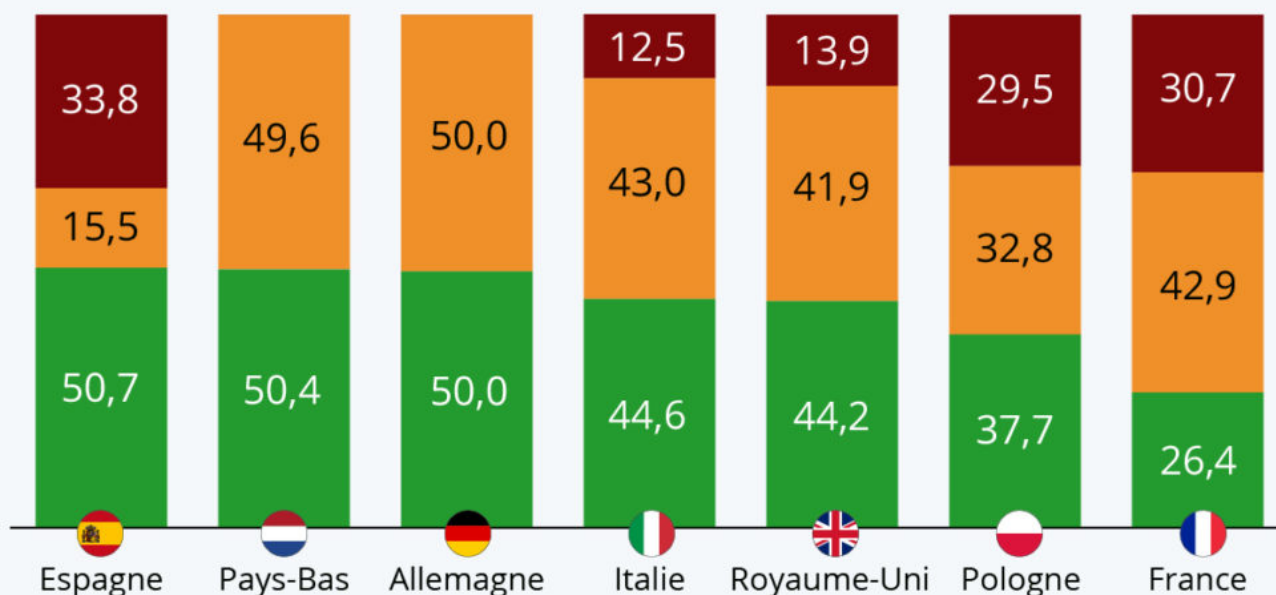
Comment sont gérés les déchets d'emballages plastiques en Europe ?

Ecrit par le 7 juillet 2026

La gestion des déchets plastiques en Europe

Part des déchets d'emballages plastiques selon le mode de traitement dans les pays sélectionnés, en % *

■ Recyclage ■ Valorisation énergétique ■ Décharge



* dernière donnée disponible : 2018.

Source : Plastics Europe



statista

Depuis le 1er janvier 2021, une [contribution nationale](#) sur les déchets d'emballages plastiques non recyclés s'applique dans l'Union européenne. Les revenus générés par cette « taxe plastique », fixée à 0,8 € par kg de déchets d'emballages plastiques non recyclés, visent à faire face aux dépenses liées au plan de relance économique européen, mais également à inciter les États membres au recyclage.

Ecrit par le 7 juillet 2026

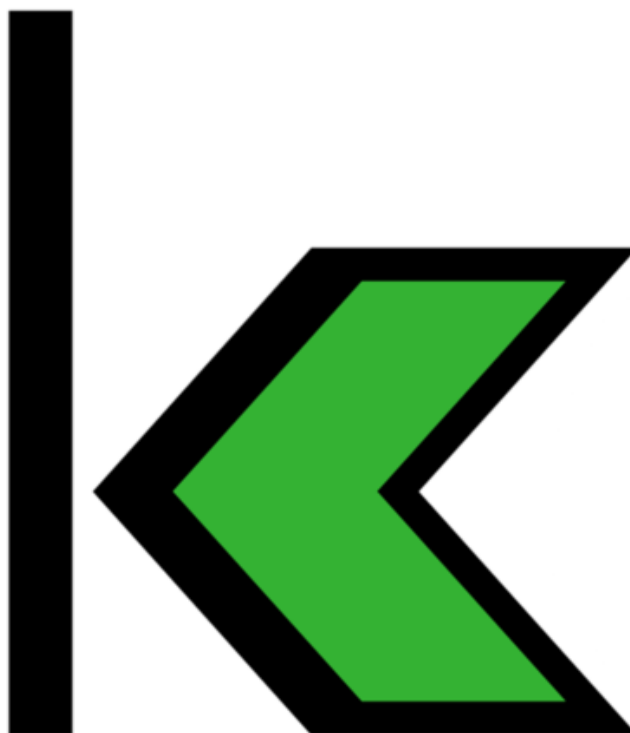
Avec près de 35 kg produits par habitant et par an, la France se classe, comme plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, parmi ceux qui génèrent le plus de déchets de ce type : Irlande (58 kg), Allemagne (39 kg), Italie (38 kg) ou encore Espagne (35 kg). Mais contrairement à ces pays, l'Hexagone fait aussi partie des [cancres européens du recyclage](#), avec un taux de déchets d'emballages plastiques recyclés inférieur à 30 % en 2018, soit l'un des pires de l'UE (taux moyen de plus de 40 %).

Comme l'indique notre graphique basé sur les [données](#) de Plastics Europe, les déchets non-recyclés en France sont principalement valorisés pour produire de l'énergie (43 % du total), notamment via des procédés d'incinération, alors qu'une grande partie termine sa course en décharge (environ 30 % du total). Dans des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas, modèles européens en la matière, la réglementation est très stricte concernant la mise en décharge et le traitement des déchets d'emballages plastiques se répartit à 50 % entre le recyclage et la valorisation énergétique. Si une meilleure gestion des déchets passe par le développement de ces méthodes de traitement, cela ne doit pas pour autant faire oublier qu'une [réduction des volumes produits](#) est également nécessaire pour limiter l'impact environnemental.

Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Cavaillon : départ du directeur général de Koppert France

Ecrit par le 7 juillet 2026



Après 7 ans à la tête de [Koppert France](#), [Frédéric Favrot](#) quittera l'entreprise basée à Cavaillon fin avril 2021.

Si ce dernier restera à la disposition de Koppert France et du [groupe Koppert](#) pendant quelques mois à titre de conseil, celui qui a succédé en 2014 à [Michel Allène](#) à la tête de la filiale française du leader mondial néerlandais de la protection biologique des cultures et de la pollinisation naturelle a souhaité « voguer vers d'autres horizon ».

« Je remercie tous les collaborateurs de Koppert France pour leur écoute, leur motivation et leur implication sans faille », déclare le 'futur ex-directeur général' qui a notamment mis en place une nouvelle organisation de la filiale hexagonale en 2 'Business Unit' : 'Horti' et 'Agri'.

« Cette approche spécifique a aidé l'entreprise à diversifier davantage sa gamme de produits et ses biosolutions sur les différents marchés » explique le groupe comptant 27 filiales à travers le monde et dont Koppert France a été la première à se structurer autour de ces 2 Business Unit'.

Implanté à Cavaillon depuis 1984

« Depuis que Frédéric Favrot a rejoint le groupe, Koppert France est devenue une entreprise plus organisée et plus professionnelle°» rappelle la société fondée en 1967 par Jan Koppert et dont la filiale française a réalisé un chiffre d'affaires de 15M€ l'an dernier. Implantée à Cavaillon depuis 1984, le groupe compte 55 collaborateurs en France : 35 personnes basées au siège cavare et dans son nouvel entrepôt logistique mis en service il y a quelques jours à Plan d'Orgon, ainsi qu'une vingtaine dans ses agences d'Agen, de Nantes et de Villeneuve l'archevêque dans l'Yonne.

Pour sa part, le groupe Koppert regroupe plus de 1 700 salariés pour un chiffre d'affaires monde de

Ecrit par le 7 juillet 2026

265M€ en 2019.

6 500 clients dans l'Hexagone

En attendant l'arrivée de son nouveau directeur général, c'est [Kris De Smet](#), 'Business Unit Manager Europe', qui assurera l'intérim à la tête de Koppert France.

Pour cela, il pourra compter sur le soutien de l'équipe de direction actuelle composée notamment de [Gisèle Broquier](#) (directrice commerciale Horti), [Damien Facci](#) (directeur commercial Agri), Chrystelle Lavagna (directrice HR et Finance) et [Bruno Fougère](#) (directeur 'supply chain'). Tous mobilisés afin de répondre au mieux aux attentes des 6 500 clients français du groupe.

La ville de Monteux lance un conseil participatif de la transition écologique et citoyenne

Ecrit par le 7 juillet 2026



La commune de Monteux a décidé de créer un conseil participatif de la transition écologique et citoyenne. Composé de 54 membres, ce nouvel outil démocratique comprendra notamment des citoyens tirés au sort, des représentants d'associations ou bien encore des membres du conseil municipal des enfants. Leur mission : être les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens afin de partager leur vision de la ville au quotidien.

« Avec mon équipe, nous avons cette volonté très forte de proposer une nouvelle démarche de concertation aux Montiliens pour mettre en œuvre la transition écologique de la ville tout en les incitant à en être acteurs, explique Christian Gros, maire de Monteux. En créant ce conseil participatif, la commune se dote d'une instance consultative qui permet de recueillir les avis des Montiliens qui 'pratiquent' la ville au quotidien : citoyens, représentants des associations, professionnels, jeunes... Grâce à leur expertise d'usager, ils seront les porte-paroles de l'ensemble des Montiliens. Leurs avis, leurs idées, leur retour d'expérience nous permettront, à nous élus, de prendre des décisions éclairées et adaptées aux attentes des Montiliens.

« Une instance consultative pour ceux qui 'pratiquent' la ville au quotidien. »

Ecrit par le 7 juillet 2026

Ce conseil citoyen sera amené à débattre sur des sujets fondamentaux et structurants pour les prochaines années tels que la mise en œuvre de la transition écologique, l'organisation de la sensibilisation des citoyens aux questions qui y sont liées (tri sélectif, nouvelles habitudes de déplacement et de consommation, etc.), les relations avec les quartiers, la concertation avec les riverains et les usagers d'un projet, les budgets participatifs, etc.

Ce conseil participatif sera composé de 54 membres :

- 24 citoyens tirés au sort,
- 10 conseillers municipaux (dont 2 de l'opposition),
- 8 représentants d'associations,
- 4 personnes ressources désignées par le maire,
- 4 conseillers municipaux Jeunes,
- 4 conseillers municipaux Enfants.

La parité femme/homme sera respectée dans tous les collèges. Chaque membre du conseil citoyen (en dehors des conseillers municipaux enfants et jeunes), devra être inscrit sur la liste électorale. Si pour la commune « l'objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien », le maire rappelle qu'il n'a pas attendu sur cet outil pour favoriser la participation citoyenne sur son territoire.

« L'objectif est de façonner ensemble une ville où il fait bon vivre au quotidien. »

« A Monteux, la démocratie participative et la concertation avec les citoyens existent depuis longtemps : conseils citoyens, commissions extramunicipales, conseil municipal d'enfants et jeunes, réunions de concertation, sondages, boîte à idées sur le site internet, etc, insiste Christian Gros. Ce nouveau conseil participatif est un tournant, une avancée majeure : il va permettre à la commune de répondre encore mieux à l'attente de proximité et d'implication des citoyens et de co-construire avec eux l'avenir. »